

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 mai 2024

**ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 2340

présenté par

M. Chassaigne, M. Jumel, Mme Bourouaha, M. Bénard, M. Castor, M. Chailloux, M. Dharréville,  
Mme Faucillon, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillet, M. Monnet,  
M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier et  
M. William

-----

**ARTICLE 2**

À l'alinéa 17, après le mot :

« développement »

insérer les mots :

« et d'expérimentation »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

En matière de recherche et d'innovation, il importe que l'Etat ne soutienne pas seulement la mise en œuvre d'actions de développement mais vienne également au soutien d'expérimentations de solutions innovantes.